

VOTER FO, C'EST SOUTENIR UN SYNDICAT D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S QUI M'APPORTE DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET SOLIDAIRES, POUR MA FAMILLE ET MOI

100 % engagé(e)

Je vote FO, syndicat initiateur de la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur, signée en 2004.

Je vote FO, un syndicat mobilisé sur les grands enjeux de société, qui combat toutes les réformes fragilisant les plus précaires. FO a accompagné les assistant(e)s maternel(le)s pendant toute la période de crise sanitaire liée au Covid-19 sur l'année 2020 et continuera son accompagnement...

Je vote FO, soucieuse de la santé au travail des assistant(e)s maternel(le)s, qui a créé une bande dessinée pour vous sensibiliser aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Je vote FO, qui mène un travail acharné pour l'accès à la santé au travail et, notamment, la médecine du travail.

100 % protégé(e)

Je vote FO, qui a obtenu, pour les assistant(e)s maternel(le)s, le bénéfice d'indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, mais également un fonds d'action sociale IRCM et un fonds d'action sociale de branche pour venir en aide aux plus fragiles d'entre nous.

Vous bénéficiez du contrat de prévoyance IRCM vous assurant une couverture complémentaire en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité.

Lors de la crise sanitaire, FO a saisi ses administrateurs pour régler les dysfonctionnements dans vos dossiers.



PASS Solidarité TPE
Pass que nous le valons bien !



Pour accéder à votre CE en ligne 100 % gratuit, rendez-vous sur www.tpe.fgtafo.fr

* Valable jusqu'au 31 mars 2021 pour les travailleurs des Très Petites Entreprises et emplois de la famille.

100 % à mes côtés

Je vote FO et participe à la désignation des conseillers prud'homaux pour défendre mes droits en cas de conflit avec mon employeur.

Nous sommes avant tout une organisation au service des assistant(e)s maternel(le)s pour écouter, informer, agir et défendre. Nous vous informons régulièrement par le biais de nos site Internet et notre page Facebook en vous diffusant de la documentation pratique pour mieux appréhender les textes qui vous concernent. Nous fournissons une assistance réactive et véritablement personnalisée.

Je vote FO, qui s'est mobilisée en priorisant « le salaire maintenu » face à la mise en place par le gouvernement de l'activité partielle

100 % famille

Je vote FO, qui est attachée à défendre au mieux les intérêts des salarié(e)s du particulier employeur et met à leur disposition un accès privilégié à nos différents services, avec notamment un accès libre et **gratuit** à un CE en ligne pour ma famille et moi.



100 % utile

Je vote FO pour défendre mes droits auprès des ministères concernés, des PMI, des conseils départementaux, de la Direction générale de la Cohésion sociale, mais aussi dans ma branche, à travers ma convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur.

Je vote FO, qui s'engage à améliorer les compétences des assistant(e)s maternel(le)s au travers de la formation professionnelle.

Je vote FO, qui a collaboré, dans le cadre de la commission du dialogue social, à la rédaction d'un guide de déconfinement pour les professionnels du secteur des assistant(e)s maternel(le)s.

Je vote FO, qui se mobilise tout au long de l'année face aux dysfonctionnements de Pajemploi

FO a interpellé à plusieurs reprises la direction de Pajemploi sur les heures complémentaires majorées et défiscalisées, le bug sur la protection des données...

FO réclame à Pajemploi un véritable bulletin de salaire par enfant pour éviter notamment les trop-perçus de Pôle-emploi.

**Je donne ma voix à FO
qui négocie mes
droits et défend mes
conditions de travail.**

**S'abstenir de voter FO
c'est laisser la place aux
autres syndicats !!!**

**ALORS JE VOTE
100 % FO !**

Notre site Internet : www.assitantematernelle.info

Notre Facebook : [syndicat assistante maternelle fo](https://www.facebook.com/syndicat-assistante-maternelle-fo)